



Chers parents,

Chers élèves de 1<sup>ère</sup> générale et technologique,

Nous vous transmettons quelques informations concernant :

- l'inscription aux épreuves anticipées de français
- l'orientation : réflexion et vœux provisoires
- la réunion parents professeurs
- le bac blanc

### **EXAMENS Calendrier des épreuves**

---

- Epreuve écrite anticipée de français : le vendredi 14 juin
- Epreuve orale anticipée de français du 1<sup>er</sup> au 5 juillet

L'inscription est faite par le lycée. Elle est matérialisée par une confirmation individuelle d'inscription qui devra être datée et signée par le candidat et par son représentant légal.

En cas de contestation des renseignements enregistrés : c'est la confirmation d'inscription datée et signée qui fera foi.

Ce document sera transmis aux élèves **le lundi 4 décembre**. Il devra être retourné daté et signé le **vendredi 8 décembre au plus tard à la vie scolaire des 1ères**.

### **Demande d'aménagement d'examens**

Les candidats sollicitant une demande d'aménagement doivent faire leur demande avant le 8 décembre 2023. Cette demande est faite par la famille sur l'application incluscol accessible par le portail EDUCONNECT.

Les aménagements demandés au titre des examens devront être en cohérence avec ceux mis en œuvre pendant la scolarité. (PAP, PAI...)

### **Quelques précisions – mesures prises à l'échelle académique**

Seuls les candidats inscrits aux épreuves de la session de juin 2024 absents pour cause de force majeures peuvent être autorisés à se présenter aux épreuves de remplacement à condition que l'absence soit dûment justifiée et qu'elle soit liée à un événement indépendant de leur volonté. Dans ce cas de figure la demande d'autorisation à se présenter aux épreuves de remplacement doit être déposée auprès du lycée.

Aucune modification de convocation ne sera autorisée au motif personnel.

## ORIENTATION

---

Les conseils de classes du trimestre 1 ont permis de faire un premier bilan de ce début de cycle terminal (1<sup>ère</sup> et Tle).

Au regard des conseils donnés, les élèves peuvent désormais étayer leur réflexion en matière de choix de spécialités en Terminale :

- Choix de la spécialité non poursuivie en 2024 2025 en classe de Terminale générale
- Choix de l'enseignement spécifique en Terminale technologique

Le projet d'orientation post bac se précise également avec l'aide des Psy En et des professeurs principaux.

Afin de mieux accompagner les élèves dans leurs choix, nous vous demandons de renseigner la fiche d'orientation qui correspond à une phase « provisoire ». L'élève renseigne des éléments de son projet.

La fiche renseignée et datée sera à restituer au professeur principal **avant le vendredi 8 décembre 2023.**

## REUNION PARENTS /PROFESSEURS

---

Elle se déroulera **le mardi 5 décembre de 17h15 à 19h00.** Une information relative à l'organisation va vous parvenir.

## BAC BLANC de français

---

Le bac blanc de français aura lieu le **vendredi 8 décembre de 7h30 à 11h30.**

-Pour les aménagements demandés à l'examen : ils seront respectés lors des épreuves en suivant les préconisations des PAP, PAI, PPS

-Les consignes qui s'appliquent pour le BAC BLANC sont les mêmes que pour les épreuves finales. (Téléphones portables éteints rangés dans les sacs, appareils connectés interdits, sanction en cas de fraude ou triche, respect des horaires...)

Les élèves devront apporter leurs copies pour composer. Le brouillon sera fourni par le lycée.

Les équipes éducatives sont à votre écoute pour des précisions.

**Laurence MARIANNE**

**Proviseur adjoint**